

Objet : ASSOCIATION DES LUNETIERS D'OYONNAX : CONTRIBUTION

Membres élus présents : MM BAILLY - MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - BUGAUD - MME DELLABLANCHE - MM. FONTENAT - GALLET - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PRADEL - VERNE - MME VOLLERIN

Intervention de Jean-Pierre Marmillon, Premier Vice-président

L'Association des Lunetiers d'Oyonnax a sollicité la Chambre pour un appui financier dans le cadre d'un projet d'exposition sur le salon SILMO 2018, Salon International de la filière optique-lunetterie qui se tiendra du 28 septembre au 1^{er} octobre 2018 à Paris-Nord Villepinte.

Il regroupera 1 000 exposants répartis dans les secteurs de la mode, de la santé-industrie et du techno-retail et accueillera 45 000 visiteurs professionnels.

A cette occasion, l'Association des Lunetiers d'Oyonnax, en collaboration avec l'Association des Lunetiers de Morez délocalisent leurs musées afin de communiquer sur l'histoire de la lunetterie de chaque bassin. Le propos de l'exposition est de présenter à travers une sélection d'objets issus des collections du Musée du Peigne et de la Plasturgie, une immersion et un parcours évoquant les grands axes historiques de la production artisanale et industrielle de la lunetterie, Made in Oyonnax.

Ce projet est soutenu financièrement par l'Association SILMO, la Mairie d'Oyonnax, Haut-Bugey Agglomération et le Département de l'Ain. En contrepartie d'une contribution financière, l'Association des Lunetiers d'Oyonnax propose une visibilité de la Chambre sur les outils de communication.

Il vous est donc proposé de délibérer favorablement pour soutenir l'association à l'occasion du Salon SILMO 2018 avec la communication sur l'histoire de la lunetterie, pour un montant à titre exceptionnel de 2 000€ avec, en contrepartie, une visibilité de notre Compagnie sur les différents outils de communication.

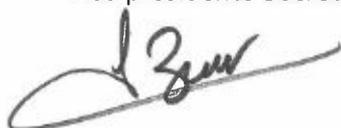
L'Assemblée, vu l'exposé de Jean-Pierre Marmillon, Premier Vice-président, donne son accord pour soutenir l'association des Lunetiers d'Oyonnax à l'occasion du Salon SILMO 2018 pour un montant à titre exceptionnel de 2 000€, avec en contrepartie, une visibilité de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain sur les différents outils de communication.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	33
- Nombre de Membres présents	20
- Nombre de voix pour	20
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

